

# LANGONNET

Bulletin d'informations municipales - Keleier Langoned

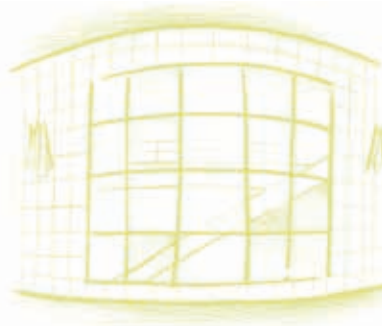


Vallée de l'Ellé - Photo Karim Erni

Le point sur les travaux réalisés et à venir  
Dossier : *Langonnet dans La Grande Guerre*  
La vie associative sur la commune







## ■ ■ ■ SOMMAIRE

|                                 |            |
|---------------------------------|------------|
| Vie municipale                  | p. 3 à 5   |
| Jeunesse                        | p. 6/7     |
| Etat-civil                      | p. 7       |
| Environnement                   | p. 8       |
| DOSSIER                         | p. 9 à 11  |
| Langonnet dans la Grande Guerre |            |
| Culture                         | p. 12      |
| Vie associative                 | p. 13 à 16 |
| Infos pratiques                 | p. 17      |
| Tarifs communaux                | p. 18/19   |
| Calendrier des animations       | p. 20      |

## LES NUMÉROS UTILES

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Mairie             | 02 97 23 96 34 |
| La Poste           | 02 97 23 97 98 |
| Infirmières        | 02 97 23 81 83 |
| Médecin            | 02 97 23 95 45 |
| Pharmacie          | 02 97 23 97 08 |
| Pompiers           | 18             |
| Samu               | 15             |
| Gendarmerie        | 02 97 23 43 07 |
| Centre anti-poison | 02 99 59 22 22 |

### Les heures d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 ; samedi de 8h30 à 12h  
Tél. 02 97 23 96 34 - Fax. 02 97 23 82 61  
site internet : [www.langonnet.fr](http://www.langonnet.fr)  
Permanence d'une élue à La Trinité : mercredi de 10h à 12h

Directeur de publication : Christian Derrien  
Comité de rédaction : Yvon Le Bourhis,  
Christian Derrien, Françoise Guillem, Louis Urvois,  
Arlette Cospérec, Gilles Bernard  
Crédit photos : mairie, associations

Conception et réalisation : Patrick Tanguy (06 71 26 73 19)  
Imprimé à 1000 exemplaires par Imprim'Plast, Gourin

## Debout, libres, solidaires

Chers amis,

Comme tous les ans, je profite de ce nouveau bulletin municipal pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2015.

Après une année 2014 difficile pour notre commune, à la suite de drames douloureux, nous espérons commencer l'année plus sereinement. Malheureusement, nous avons été rattrapés par l'actualité nationale avec la tragique tuerie des journalistes de Charlie Hebdo et la dramatique prise d'otages antisémite.

Ces actes odieux qui ont coûté la vie à des policiers et des citoyens désarmés et pacifiques, nous ont rappelé brutalement que nos démocraties, fondées sur le principe fondamental de la liberté d'expression et de pensée, sont fragiles. Heureusement, l'indignation et l'immense mobilisation populaire ont démontré l'attachement viscéral que nous avons tous à ces valeurs.

Cette impressionnante réaction de solidarité est rassurante pour l'avenir.

Aussi, malgré tout, nous devons aborder l'année 2015 avec optimisme.

En ce qui concerne notre commune de Langonnet, malgré un contexte budgétaire des collectivités devenant plus difficile, dû à une baisse drastique des dotations de l'Etat, nous continuerons à innover et améliorer les services à la population.

Nous y arriverons en faisant des choix dans la programmation et en organisant les priorités, certains dossiers étant clairement prioritaires, comme celui du projet de maison de santé.

L'important étant de poursuivre une gestion rigoureuse du budget communal.

L'essentiel de ces choix est présenté dans cette édition 2015 du bulletin municipal.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Bonne année !  
Bloavezh mat d'an holl

Mes meilleurs vœux à vous tous et à vos proches pour la nouvelle année !

Christian Derrien, maire de Langonnet

## War-sav, digabestr ha kengred.

Mignoned ker,

Evel bep bloaz e kavan digarez gant ar gelaouenn-gêr evit hetiñ deoc'h holl ur bloavezh mat.

Da heul ar reuzioù poanuis anduret gant hor c'humun e-kerzh ar bloavezh 2014, e oa spi ganeomp kregiñ sederroc'h gant ar bloaz-mañ. Siwazh, ranket hon eus talañ ouzh nevez-intioù ar vro, en o zouez lazhadeg skrijus kazetennerien Charlie-Hebdo ha da c'houde, ar vac'hadenn-ostajed en anv an enep-Yuzewerezh.

Gant ar gwall-daolioù-se, o deus koustet o buhez da boliserien ha da sitoianed dizarm ha habask, eo bet degaset trumm d'hon soñj na simpl e vez hon demokratelezhioù, diazezet m'emañ war frankiz ar gomz, ar skrid hag ar soñj. Eüruzamant eo bet diskouezet splann, dre vrouez ha savadeg ar bobl, pegen don emañ holl stag ouzh an talvoudegezhioù-se. Evit an amzer-da-zont eo dinec'hus ur seurt respontadeg kengred.

Setu perak, en desped da bep tra, eo dav deomp mont seder a-benn d'ar bloavezh 2015.

Evit kement a sell ouzh kumun Langoned, daoust d'an enkadenn m'en em gav enni boujedenn ar strollennoù, krennet dezhe levezou ar Stad, e kendalc'himp gant nevesaat ha gwellaat ar servijoù d'ar boblañs.

Dont a raimp a-benn, dre zibab ar raktresoù kentañ-gwellañ hag o renkañ er programmoù hervez o fouezh : lod anezhe, anat eo, a rank tremen da gentañ, en o zouez hini Ti ar Yec'hed.

Ar pezh a gont eo kenderc'hel da verañ strizh boujedenn ar gumun.

Ar pep pouezhusañ eus an dibaboù-mañ zo kinniget deoc'h er gelaouenn-mañ.

Gant ma kavoc'h plijadur ouzh he lenn !

Gant ma startañ hetoù deoc'h ha d'ho re evit ar bloaz nevez !

Kristian Derrien, maer Langoned

## La cantine, c'est à la salle des fêtes



Depuis plus d'un mois, tous les élèves des écoles de la commune mangent à la salle des fêtes.

Ce transfert a été rendu nécessaire par l'obligation de respect des normes règlementaires. En effet, l'augmentation des effectifs scolaires et la qualité des repas servis aux enfants ont entraîné une fréquentation importante des cantines dans les deux écoles, rendant les locaux trop étroits pour accueillir un si grand nombre d'enfants en toute sécurité.

Après concertation avec les responsables des écoles, les représentants des parents d'élèves et le personnel des cantines, la municipalité a décidé d'assurer le service de restauration scolaire à la salle des fêtes, où les enfants disposent de place pour manger dans de bonnes conditions. Le personnel communal a beaucoup contribué au succès de ce transfert, en participant activement à la mise en place de la nouvelle organisation et en assurant les services de navettes des enfants entre les écoles et la salle des fêtes.



Un chemin piétonnier a été aménagé par les services techniques municipaux pour sécuriser l'accès des enfants entre leur école et la salle des fêtes.

Désormais, une réflexion est engagée afin d'optimiser l'usage des locaux et de les adapter progressivement au fonctionnement de la restauration scolaire en articulation avec les activités de la commune (associations, animations diverses).

Dans un premier temps, le transfert de la cuisine de Keraudrenic sur un local spécifique en extension de la cuisine de la salle des fêtes pourrait être envisagé.

## Un club-house à la salle des sports

Après avoir procédé à la première tranche de travaux concernant la salle des sports en doublant la surface actuelle pour aménager six grands placards de rangement (photo ci-contre), c'est l'aménagement d'une pièce servant de club-house qui est d'actualité.

En effet, la partie existant d'origine et servant avant tout de pièce à tout faire, en se libérant des placards et du matériel qui y était entassé, va devenir un espace de réunion.

Quelques petits travaux d'entretien, peinture aux murs, modification de l'éclairage, suppression des placards, permettront de créer un espace convivial pour les différentes associations utilisant les lieux.

Des meubles, tables, chaises, panneaux et tableaux aux murs donneront à cet espace un nouvel aspect à la fois agréable et utile en diverses circonstances.

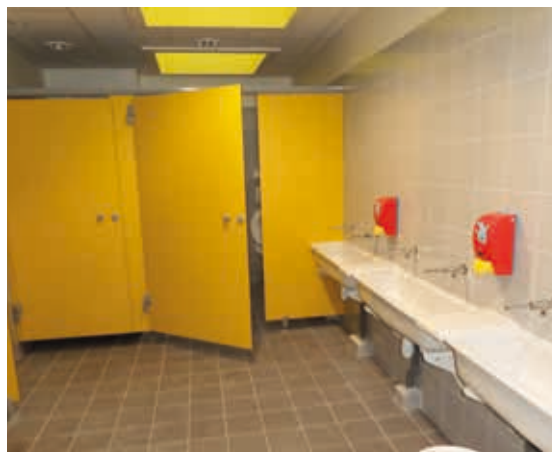


## Ecole publique J. Moulin

L'année 2014 aura été une année de travaux importants à l'école communale Jean Moulin qui nécessitait à la fois une adaptation et une amélioration de certains espaces (sanitaires, préau, sas d'entrée), d'une mise aux normes des installations d'électricité et de chauffage et de l'accessibilité de ces différents espaces.

Par la même occasion, des travaux de ravalement ont été engagés, redonnant une nouvelle jeunesse à cet ensemble scolaire dont les derniers travaux importants remontaient à près de 25 ans.

Par ailleurs une analyse globale des locaux est engagée avec l'ALECOB sur le plan énergétique afin de réfléchir aux dispositions à mettre en œuvre sur des bâtiments anciens qui sont très énergivores.



## Un jardin aménagé à la crèche



Depuis le déplacement des cantines scolaires vers la salle polyvalente, des travaux ont été entrepris par les employés municipaux afin d'aménager un chemin piétonnier de la place plantée vers la salle, offrant ainsi la sécurité d'un passage éloigné de toute circulation automobile. Cet espace s'est vu aussi agrémenter par l'aménagement d'un espace extérieur attenant à la microcrèche. Une pelouse, un enrobé et un tapis réalisé par l'entreprise Colas offre maintenant un confort très harmonieux et sécurisé pour les enfants. L'ensemble donne ainsi une certaine cohésion d'aménagement dans un centre bourg qui s'embellit régulièrement.

## Voirie communale

En 2014, des travaux ont été menés sur la voirie communale dans le cadre du PDIC, pour un montant total de 105 000 € :

St Germain, Kerscao, Pouldero, Porsalic, Faude, Guernegal, rue de la Fontaine.

En 2015, 130 000 € seront consacrés à l'entretien et à la réfection des voies de Minez Buonec, Kervern, Kerguellec, Kérivoal, le chemin de Penhiel.

## Eau potable

A partir de 2015, la facturation de l'eau s'effectuera en deux fois.

Vous recevrez une première facture intermédiaire estimative à l'automne.

## Lotissement de la Closeraie

L'année 2015 sera celle de l'engagement de la commune dans la mise en œuvre de la troisième tranche du lotissement de La Closeraie. En effet, la commune a réalisé une étude concernant la viabilisation de la dernière parcelle de ce lotissement par l'intermédiaire d'un cabinet de géomètre complété par les services de conseil de l'association Bruded, spécialisée dans les aménagements d'éco-lotissements, afin d'étudier les différents scénarios possibles. Le lancement de la phase opérationnelle sera soumise au Conseil municipal pour un engagement des travaux en cours d'année.

Cette nouvelle tranche concernera la viabilisation de 8 parcelles pour des projets de maisons individuelles privées, la municipalité souhaitant anticiper des demandes d'installation sur la commune en lien avec les nouveaux services offerts à la population.



## Patrimoine

### Eglise de la Trinité

La première tranche de travaux de restauration de l'Eglise classée du XVe siècle de La Trinité, concernant la nef et le porche, se prépare activement. La phase de consultation des entreprises est en cours et le chantier de restauration va pouvoir démarrer au printemps.

En effet, la commission communale d'appel d'offres s'est réunie fin décembre, assistée du cabinet d'études De Ponthaud et de la DRAC (Direction régionale du Ministère de la culture), afin d'ouvrir les plis et engager l'analyse des offres.

Celle-ci est actuellement en cours, et l'attribution du chantier de restauration de la nef et du porche devrait intervenir courant février pour un démarrage du chantier en avril, la réception des travaux étant prévue à l'automne 2015.

Une souscription populaire en partenariat avec la Fondation du patrimoine sera lancée lors du démarrage des travaux afin de récolter des fonds. Une campagne de communication sera prochainement lancée.



Cette première phase de restauration devrait se dérouler selon le calendrier suivant :

- FÉVRIER : désignation des entreprises
- MARS : préparation du chantier
- AVRIL : lancement des travaux de restauration (maçonnerie, charpente, couverture et polychromie)
- AUTOMNE 2015 : réception des travaux

### Chapelle Neuve

NOTRE DAME DE PITIÉ  
(XVII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE)



Durant trois années de nombreux travaux ont été entrepris et font que la chapelle retrouve son faste d'antan. Travaux extérieurs, mais aussi principalement réalisation des décors intérieurs : un ensemble de trois autels. En 2014, ont été mis en place deux retables latéraux, décor peint (polychromie). Ont été réalisées également les finitions de la tribune en bois située dans la nef portant les inscriptions peintes sur la tablette du nom des artisans de cette époque, réalisateurs de cette œuvre.

Le retable majeur central en bois (fin du XVII<sup>ème</sup>), retable architecturé avec décors ainsi que deux statues, représente la vierge de la Piété d'une part, et la statue de St. Anne et la vierge d'autre part.

Ce travail remarquable est réalisé par l'entreprise Jubin (menuiserie, sculpture) ainsi que la société Arthéma pour les décors peints et la mise en place des deux statues qui complètent l'ensemble.

En remerciement à Célestine Bodergat pour son legs, au profit de la restauration de la chapelle, une plaque en marbre a été réalisée et se trouve actuellement à droite de l'autel.



La fin des travaux et la remise en état de l'édifice devrait intervenir en mars ou avril. A cette occasion, une manifestation sera organisée.

### Skoaz ouzh skoaz, contribuez à la sauvegarde du patrimoine

Ce dispositif permet d'être acteur en devenant « Mécène de Bretagne ».

« Skoaz ouzh skoaz » en breton, signifie : « Epaule contre épaule ». C'est le nom d'une position de travail à plusieurs qui permet ainsi, en s'associant d'être plus fort. Cette expression lorsqu'elle est contractée, forme le sigle S.O.S. et résume l'ambition du Conseil régional d'être au plus près de ceux qui oeuvrent en faveur du patrimoine.

Le principe est simple. Vous pouvez agir sur le montant que la Région peut allouer à un projet de restauration d'un bien patrimonial (église, chapelle, château, lavoir, fontaine, voilier...) en apportant des dons.

Si le cumul de ceux-ci atteint 1% du montant des travaux pour le bâti, la prime du Conseil régional, dite « Prime Skoaz ouzh skoaz » vient s'ajouter à l'investissement collectif.

## Carte communale

Comme vous le savez désormais tous, le développement de l'urbanisme sur une commune devra se faire en référence à un document d'urbanisme communal.

C'est pour cette raison que la commune de Langonnet a dû s'engager dans la longue procédure de mise en œuvre de la carte communale.

L'enquête publique vient de s'achever. Elle a permis de recueillir les contributions des Langonnetais qui vont permettre d'apporter, dans le cadre du respect des réglementations de l'urbanisme, des modifications à la carte initiale.

Durant les quelques mois à venir, à la suite de la rédaction du rapport du commissaire-enquêteur et sa validation par le conseil municipal, les derniers ajustements devront se faire avec les services de l'État afin d'établir la carte communale définitive qui devra être signée par le Préfet.

Elle deviendra dès lors le document d'urbanisme de référence pour toute demande de construction sur la commune de Langonnet.

## Maison de santé

Ce projet très important pour la commune est désormais entré dans une phase « diagnostic ». En effet, dans le cadre de la démarche encadrée par l'Agence régionale de santé (ARS), l'association des professionnels de santé du canton du Faouët et de Langonnet a missionné un bureau d'études afin de réaliser un diagnostic préalable sur les besoins de la population du grand secteur. L'analyse est en cours, avec des rencontres et des entretiens prévus avec les professionnels et les collectivités, l'objectif étant de mettre en place une organisation de l'offre médicale la mieux adaptée pour le territoire et de dimensionner les équipements.

Parallèlement, dans le cadre du contrat État-Région, la commune de Langonnet a déposé une fiche projet pour la réalisation d'une maison de santé auprès du Pays Centre-Ouest Bretagne. Cette démarche permet à la commune de se positionner financièrement et d'anticiper rapidement les préconisations avancées par le bureau d'études.

Pour rappel, selon la configuration qui sera préconisée, la commune de Langonnet possède en centre-bourg des terrains sur le site de l'ancienne coopérative et éventuellement de l'immobilier pour mener à bien le projet.

## Commission des enfants



Mise en place il y a quatre ans, la commission des enfants permet aux écoliers de Langonnet de s'initier à la vie communale. Elle s'adresse aux enfants de cycle III et se réunit une fois par trimestre, sur la base du volontariat. Les enfants y rencontrent les élus et échangent avec eux sur leur commune. La réunion se termine par un goûter convivial.

## Espace jeunes

Installé à l'étage du centre culturel An Triskell, l'espace-jeunes rénové et équipé à neuf est aujourd'hui un lieu régulièrement fréquenté par les jeunes de la commune. Après un an de fonctionnement du local réhabilité, le bilan est très positif puisque les jeunes répondent présents à chaque activité proposée.



Thomas Vergnault, l'animateur du Service jeunesse de la communauté de communes, assure le fonctionnement des lieux tous les samedis de 10h45 à 12h45.

Devant le succès des activités, des créneaux supplémentaires sont régulièrement proposés aux jeunes les samedis après-midi et pendant les vacances scolaires, sans oublier la traditionnelle soirée organisée à chaque veille de vacances scolaires.

Lieu de réunion, le local accueille avant chaque vacances l'Assemblée des jeunes, au cours de laquelle l'animateur et les élus échangent avec les jeunes sur la vie de leur local et les projets pour la commune.





## Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



Mis en place depuis la rentrée de septembre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont très appréciés et se déroulent dans de très bonnes conditions grâce à des animateurs compétents et motivés.

Le bilan de ces premières semaines d'activités périscolaires fait état d'un démarrage positif. Les ateliers proposés plaisent. Ainsi tous les mardis et vendredi de 15h00 à 16h30, les écoliers de Langonnet peuvent s'initier à des activités culturelles, sportives ou artistiques. Les ateliers fonctionnent par cycle de 6 ou 7 semaines : après chaque période de vacances les enfants peuvent découvrir de nouvelles activités.

La municipalité a fait le choix de la qualité en faisant appel à des professionnels et en proposant des activités attrayantes pour les enfants. Ainsi ils ont pu s'initier depuis la rentrée à la mosaïque, la peinture, la danse, la lutte, aux origamis. Certains enfants ont créé leur propre chanson, d'autres ont pu découvrir la culture bretonne. Chaque période apporte des nouveautés : la prochaine les emmènera à la découverte des musiques du monde...

Les TAP représentent pour les enfants une chance inespérée de découvrir des activités originales et enrichissantes.



## Cours d'eau

### Consultation sur l'eau

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) et Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) seront adoptés fin 2015. Ces documents définissent les objectifs à atteindre dans ces domaines. Une consultation publique a lieu en ce moment et jusqu'au 18 juin prochain.

Vous pouvez vous renseigner et donner votre avis sur : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

### Des actions concrètes pour améliorer nos cours d'eau

Afin de tendre vers le bon état écologique fixé par la Directive Cadre sur l'Eau, Roi Morvan Communauté s'est engagée à définir un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA).

*Que propose le CTMA- Bassin Versant de l'Ellé ?*

- La restauration du tracé des rivières par :  
la diversification des écoulements  
la renaturation ou reméandrage
- L'aménagement d'abreuvoirs (pompe à museau)
- Des travaux de plantation en berges
- Des travaux de restauration/entretien de ripisylve
- Des travaux de franchissement pour rétablir la continuité écologique
- Des actions sur les espèces envahissantes



*Que va-t-il se passer sur la commune entre 2015 et 2020 ?*

3 sites seront concernés par des travaux en lit mineur : 465 mètres linéaires (ml) de renaturation et 1 810 ml de diversification sur la rivière du Langonnet, 1 249 ml de renaturation sur la rivière de l'Ellé ;  
Des abreuvoirs seront aménagés sur 25 sites;  
6 ouvrages de franchissement seront construits ;  
Des travaux seront sur la végétation de berges : 2 932 ml de restauration et 534 ml d'entretien de ripisylve sur la rivière du Langonnet.

## Déchets

### Élimination des déchets verts : les feux de jardins sont interdits.

(circulaire du 18 novembre 2011)

**Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...**

5 900 km parcourus par une voiture diesel récente.  
(13 400 km pour une essence)

... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

... 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 20 km

\*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

Brûler les déchets verts peut être à l'origine de troubles du voisinage occasionnés par les odeurs et les fumées. Cette pratique est d'autant plus toxique que les végétaux sont humides et que sont ajoutées d'autres matières (plastique, bois traités).

Pour éliminer les déchets verts, il existe plusieurs solutions :

- ☐ dédier un endroit au fond du jardin,
- ☐ faire un compost,
- ☐ adopter la tonte mulching,
- ☐ faire du broyage et utiliser celui-ci pour pailler,
- ☐ apporter les déchets verts à la déchetterie.

### Collecte des plastiques d'élevage

**PLASTIQUES D'ÉLEVAGE**  
CONSIGNES DE TRI ET DE PRÉPARATION

| Bâches d'enlèvement                      | Bâches d'enlèvement                      | Films d'emballage                               | Ficelles plastiques                         | Fillets (bâches et fillets) |
|------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------|
| Maximum d'éléments                       | Maximum d'éléments                       | Maximum d'éléments                              | Maximum d'éléments                          | Maximum d'éléments          |
| Nettoyés, secs, pliés, roulés et ficelés | Nettoyés, secs, pliés, roulés et ficelés | Propres, secs, décontaminés des débris végétaux | Propres et décontaminés des débris végétaux | Propres et secs             |

**Demander vos sacs de collecte auprès de votre fournisseur.**  
Ne pas mélanger. Entreposer proprement.

En 2014, 425 tonnes de plastique ont été collectées et recyclées dans le morbihan.

Cette année, les collectes les plus proches pour les professionnels ont lieu du 7 au 16 janvier au Triskalia de Priziac et du 19 au 23 janvier dans les Cecab de Gourin et du Faouët, à la Coop St Yvi de Langonnet en septembre 2015.



## Hommage

# Langonnet dans la *Grande Guerre*

Cela fait donc un siècle maintenant que cette « Grande Guerre » continue de tourmenter notre mémoire collective. Elle a fait l'objet de milliers de livres, d'ouvrages de toutes sortes, de témoignages et d'innombrables souvenirs, de nombreux films et autres reconstitutions historiques. Après avoir d'abord mis l'accent sur l'aspect militaire et politique, puis sur les récits plus ou moins romancés, notre époque semble s'intéresser davantage aux combattants qui l'ont faite et aux populations qui l'ont vécue.

Quand la guerre éclate le 1<sup>er</sup> août 1914, toute l'Europe pratiquement sans exception, des chefs d'Etat au simple citoyen perdu dans sa campagne, est persuadée qu'elle ne durera que quelques semaines, peut-être quelques mois.



Dans son poème « Ne bado ket pell ar Brezel » Garmenig lhuellou essaie de nous traduire ce sentiment, celui de son grand-père Pierre-Marie, demeurant à La Trinité, qui comme beaucoup d'autres jeunes de la commune de Langonnet ont quitté leur village à l'appel du tocsin. Dans toutes les villes et villages de France, les cloches annoncent la mobilisation générale. Dans un village breton, une vieille femme murmure : « Voilà le glas de nos gars qui sonne ». Après avoir salué ses amis et sa famille, Pierre-Marie est parti vers la gare de Plouray à Croas Loas, le groupe s'étoffant tout au long du chemin. Ce sera son dernier voyage : il est tué au bois de la Gruerie en Argonne, trois mois plus tard, le 17 novembre.

C'est pour rappeler son histoire et celle de beaucoup d'autres que s'est constitué dans la commune un comité d'Histoire composé d'un petit groupe de passionnés. Après plusieurs recherches et quelques réunions, ce comité a pu présenter une modeste exposition consacrée aux poilus de la commune. Cette exposition qui se veut être la première d'une série se déroulant sur toute la durée du conflit est avant tout centrée sur les premiers mois de la guerre.

Mais comment aborder une telle recherche ? D'abord, se concentrer sur la commune et sur les listes inscrites aux deux monuments aux morts, à la Trinité et au bourg, ainsi qu'au tableau situé dans la nef de l'église du bourg.

Les chiffres concernant ces listes méritent quelques explications. Le monument aux morts de Langonnet fait état de 176 Langonnetais d'origine (nés dans la commune) morts pour la France. Il convient d'ôter le nom d'Yves Le Guilchet né à Lanvéneq, soit un total de 175. Le tableau récapitulatif, au bas de la nef de l'église, indique 216 noms auxquels il faudrait ajouter l'abbé Thébaut et 50 autres noms issus de l'abbaye : il s'agit ici des Langonnetais résidant sur la commune à l'occasion de l'enregistrement des décès et naissances éventuellement dans les communes environnantes. Le monument aux morts de la Trinité comporte 32 noms et reprend les deux types d'enregistrement. C'est la première classification qui est communément retenue. C'est ainsi qu'a pu être constitué un cahier regroupant les 175 victimes de cette guerre, travail minutieusement accompli principalement par Louis Le Guilchet. Ce cahier est consultable soit à la mairie, soit à la médiathèque.

Ainsi, pour notre commune, le nombre total des morts s'élève à 175 sur environ 900 Langonnetais appelés sous les drapeaux, ce qui signifie qu'environ un mobilisé sur cinq n'est pas revenu. Pour essayer de mieux comprendre l'impact sur une commune comme la nôtre, il faut savoir que lors du recensement de 1911, Langonnet comptait environ 4 450 habitants. Les morts représentent entre 4 et 4,5% de la population totale et plus de 10% de la population active.

## Joseph Le Sollicec, le premier Langonnettais «mort pour la France» en août 1914

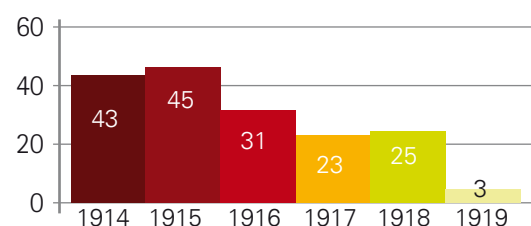
Quand sonne, ce que Roger Laouenan appelle « le tocsin de la moisson », la plupart des mobilisés n'imaginent pas que cette guerre va durer aussi longtemps ni qu'elle fera autant de dégâts. Dès le début du conflit, la mobilisation est impressionnante. Au départ, l'armée est constituée des classes 1911 à 1913 (hommes nés en 1891, 92, 93) qui accomplissent leur service militaire ; mais sont également rappelés sous les drapeaux, les réservistes des classes 1900 à 1910, tandis que les classes 1886 à 1899 constituent l'armée territoriale, à quelques exceptions près, tous les hommes de 21 à 47 ans sont mobilisés. Nos soldats rejoignent leurs régiments situés pratiquement tous dans l'ouest (62<sup>ème</sup> RI de Lorient, 48<sup>ème</sup> RI de Guingamp...) appartenant aux 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> corps d'armée de Rennes et Nantes qui se concentrent dans les Ardennes (Vouziers et ses environs).

Le 17 août, le gros de nos troupes, soit près de 100 000 Bretons de ces deux corps d'armée, passe la frontière belge. Les régiments bretons paient un lourd tribut lors des premiers mois de la guerre, les plus meurtriers. Dans cette « bataille des frontières », ils sont soumis à rude épreuve lors des combats de la Sambre, Charleroi et surtout Maissin

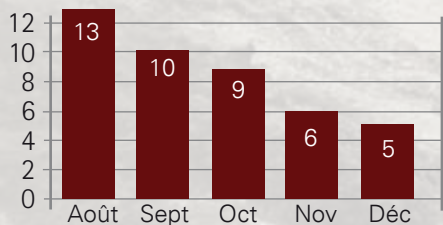
les 22 et 23 août 1914, un cruel échec suivi d'une retraite : 7 langonnetais y laissent leur vie. Le premier Langonnetais « mort pour la France » (jugement déclaratif rendu en 1921 par le tribunal de Pontivy) est Joseph Le Sollicec, né au Cosquer en 1889, tué à l'ennemi dès le 21 août à Auvélais précisément où un cimetière dit « du calvaire breton » est inauguré en août 1932 : calvaire du XVI<sup>ème</sup> démonté au Tréhou dans le Nord-Finistère puis érigé ici, ornée d'une plaque en breton à la mémoire des fantassins des 19<sup>ème</sup> RI de Brest, du 62<sup>ème</sup> RI de Lorient, du 65<sup>ème</sup> RI de Nantes, du 118<sup>ème</sup> RI de Vannes, du 118<sup>ème</sup> RI de Quimper...

Ils font partie des quelques 30 000 Français, surtout Bretons et Vendéens (et presque autant d'Allemands) tués dans cette petite localité des Ardennes belges.

Nombre de morts par année (soldats nés à Langonnet)



Avec 43 morts répertoriés, en seulement 5 mois de conflits, 1914 est une année particulièrement meurtrière pour la commune de Langonnet.



## Dans les tranchées et dans la boue pendant trois ans, de la frontière suisse à la Mer du Nord

Après les premiers mois de guerre de mouvement, le front va se figer pendant trois ans dans un réseau de tranchées et de boue, de la frontière suisse à la Mer du nord. Les Allemands occupent plus de 15 départements du Nord et de l'Est de la France.

Avec 45 morts, l'année 1915 est tout aussi meurtrière surtout en Champagne d'abord, dans les opérations de printemps (offensive d'Artois), du côté des Hurlus, puis en septembre lors de la grande offensive qui devait en théorie débloquer

le front. En réalité, dans cette grande plaine « pouilleuse », morne et grise, parsemée de bois et de quelques buttes, elle ne fit que reculer de quelques centaines de mètres l'armée du Kaiser et causa des milliers de morts : Tahure, Perthes, Souain, Saint Hilaire Le Grand, Fontaine Houyette... des noms de villages devenus tristement célèbres pour les familles langonnetaises qui y ont laissé un des leurs, mais qui, détruits par les obus, n'ont jamais été reconstruits pour la plupart.



## 31 Langonnettais tombent au champ d'honneur en 1916, 23 en 1917, 24 en 1918

Les frères Pérennou François, 23 ans et Joseph, 21 ans, de Drouloué, sont tués sur le même site, à Tahure, les 25 septembre et 9 novembre 1915. Dans la seule journée du 25 septembre 1915 tombent 6 Langonnetais.

En 1916, 31 Langonnettais tombent au champ d'honneur, dont 11 dans la Somme où Jean Marie Bizien, 47 ans, décède à l'hôpital d'Abbeville ; 18 autres disparaissent à Verdun et sur les buttes qui l'entourent : Fleury, ce village pris et repris 16 fois et qui n'existe plus, Douaumont où sera construit l'ossuaire, Vaux, le Mort-Homme où périt le lieutenant d'artillerie Louis Franchet d'Esperey, fils du général et futur maréchal.

Un peu moins meurtrières, si l'on peut dire, sont les deux dernières années de cette guerre interminable avec 23 Langonnettais morts en 1917, du côté de l'Aisne et de la Marne et 24 en 1918 en Belgique au printemps, puis lors de la seconde bataille de la Marne.

Il convient aussi d'ajouter que plusieurs Langonnettais combattirent sur le front des Balkans, à Salonique, en Serbie (3 décès). 9 Langonnettais succomberont après l'armistice des suites de maladie ou de blessures.

Le « dernier mort pour la France » est Jean Louis Loyer de Quilihuel décédé à l'hôpital d'Annecy le 30 avril 1919.

Parmi tous ces morts dont la moyenne d'âge est de 26,5 ans, des jeunes mais aussi d'autres plus âgés. Quatre d'entre eux sont morts à 19 ans. Yves Hamonou, né le 25

novembre 1899 à Kérihuel, fils de Paul et Marie Joséphe Guerzider, succombe le 11 mars 1919 à l'hôpital de Worms en Allemagne des suites de maladie contractée en service. Jean Marie Palaric, né le 9 mars 1899 à Minez Levenez, fils de Joseph et Marie Hélène Couchevelou, meurt le 1<sup>er</sup> octobre 1918 à l'hôpital de Troyes suite à la maladie contractée en service (grippe espagnole). Eugène Yaouanc, né le 31 décembre 1896 au Moulin Neuf Guernhir, fils de Paul et Marie Françoise Rival, est tué à l'ennemi, dans la Somme, le 26 juillet 1916 ; son frère René avait succombé en avril 1915. Yves Mahé, né le 22 septembre 1897 à Botquelvez, fils de Joseph et Marie Françoise Cadiou, disparaît à Berry au bac dans l'Aisne le 14 mai 1917.

Parmi les plus âgés : Jean Marie Bizien, meurt à 47 ans à l'hôpital militaire d'Abbeville dans la Somme à la suite d'un accident en service commandé. Né au bourg de Langonnet le 28 janvier 1869, fils de Guillaume et Anne Stéphant, il s'était marié à Lorient en 1898. Il exerçait la profession de menuisier comme son père. Yves Poulizac décède à l'âge de 44 ans à l'hôpital temporaire du lycée Buffon à Paris, des suites de blessures de guerre. Né à la Villeneuve du Bois, téléphoniste depuis le début de la campagne, il est blessé le 13 juillet 1916 par un éclat d'obus au poumon gauche alors qu'il réparait la ligne de la batterie sous un bombardement violent. Il est décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze.

## Appel à toutes les familles qui auraient conservé des lettres, des cartes postales, des photos....

Certaines familles seront particulièrement éprouvées. Outre la famille Le Dain (Le Trévoux – Kerglazen) qui perd 3 de ses enfants : Nicolas, Jean Marie et Louis et retrouve un quatrième, particulièrement handicapé (cécité), au moins 17 familles langonnetaises voient deux de leurs enfants mourir au front, sans prendre en compte évidemment d'autres liens de parenté, les mutilés et blessés, les prisonniers de guerre... Ainsi la famille Perennou de Drouloué perd deux enfants en l'espace de six semaines, au même endroit : Tahure près de Verdun, à l'automne 1915. Corentin et René Ulliac, de Kermalou, succombent à 4 mois d'intervalle, fin 1915 également.

Certains villages aussi ne seront pas épargnés. Si le bourg recense relativement moins de soldats morts au front (9), plusieurs villages sont particulièrement éprouvés. Ainsi, les villages de Botven, Guernhir Moulin neuf, Kermadou, Minez Levenez et Saint Maur perdent 5 de leurs habitants. Kerbescontés et Leurven dénombrent deux morts en l'espace de trois semaines au tout début de la guerre (août et septembre 1914) tandis que Botven connaît trois décès en l'espace de quatre mois en 1915.

Comment la commune vit tout cela ? Les moyens de communication ne sont évidemment pas ceux de notre époque. Beaucoup de soldats ne sont pas habitués à écrire et de toute manière l'information est très contrôlée. Certaines cartes postales, celles adressées aux maraines de guerre, permettent de se faire une petite idée de l'ambiance. Mais les décès ne sont pas immédiatement connus dans

la commune. Les registres sont pourtant bien tenus dans la plupart des paroisses. Beaucoup de soldats sont portés disparus. On peut imaginer l'angoisse dans laquelle vivent les familles en entendant sonner le glas de l'église ou celui de la chapelle de leur quartier.

Reste-t-il encore des traces de tout cela ? C'est la question que nous nous posons. Aussi, le comité d'Histoire renouvelle son appel à toutes les familles qui auraient conservé des lettres, des cartes postales, des photos de l'époque ou d'autres documents...

Pour que l'on oublie pas malgré le temps.

*« Les voiles de deuil, comme des feuilles mortes, tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le cœur consolé de ceux qu'ils aimaient tant. Et tous les morts mourront pour la deuxième fois. Non, votre martyr n'est pas fini, mes camarades, et le fer vous blessera encore, quand la bêche du paysan fouillera votre tombe. »*

Roland Dorgelès, Les Croix de bois.

Yvon Le Bourhis

La rédaction de cet article est le fruit du travail du comité d'Histoire : Louis Le Guilchet, Herménégilde Cadouellan, Anne-Marie Gloaguen, Maria Cadic, Maurice Méliarenne, Marie-Renée Campion, Françoise Daudin, Mylène Allano. Merci aussi à tous ceux qui ont bien voulu prêter différents documents en particulier à M. Portanguen pour sa collection de cartes postales.



*Après un an de fonctionnement, il semble intéressant d'essayer d'établir un bilan de fonctionnement de notre médiathèque.*

## Médiathèque

### QUELQUES CHIFFRES

#### Du côté des abonnés :

380 familles soit 153 nouveaux abonnés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014.

353 sont de Langonnet, 18 du Faouët et les autres de 9 communes voisines : Plouray, Gourin, Priziac, Le Croisty, Meslan

#### Du côté des deux écoles :

les 7 classes (4 à l'école Jean Moulin, 3 à l'école Ste Jeanne d'Arc) passent en moyenne deux fois par mois.

#### Du côté des prêts :

11 710 au total du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> décembre 2014, dont 10 505 prêts individuels qui se décomposent de la façon suivante : 3019 fictions adultes (ro-

mans), 4225 fictions jeunes (romans), 476 documentaires adultes, 948 documentaires jeunes, 375 CD, 385 vidéos, 429 magazines, 648 jeux pour la ludothèque

#### Et les expos :

Expo inaugurale sur Langonnet, travaux d'enfants de l'école Jean Moulin sur les Aïkus, Eskemm : l'Irlande et le concours de dessin des deux écoles, Yvette Vernier et ses peintures, René Le Poder et ses dessins, association Dornet Les Arts Créatifs, expo du comité d'Histoire sur l'année 1914 début de la « Grande Guerre »... et aussi des dédicaces de livres.

La commission extra-municipale d'animation culturelle se réunira prochainement pour réfléchir sur les futures animations possibles.

## La Langonnetaise Kaelig chante la Bretagne

Née en 1988 en Centre Bretagne dans une famille ancrée dans la culture bretonne, Kaelig baigne dans la musique traditionnelle depuis son enfance. Elle suit ainsi les traces de son grand-père, Sam Poupon, chanteur et sonneur de la région de Langonnet.

Sa passion pour le chant naît vers l'âge de 12 ans, dans un premier temps en chantant de la chanson française à la maison. Puis, elle a 17 ans quand elle décide prendre des cours de chant.

En 2012, Kaelig termine ses études d'espagnol et ressent le besoin profond de se reconnecter à ses racines. Elle décide alors de concilier ses 2 passions, le chant et la culture bretonne, et commence à interpréter les chansons chantées ou écrites autrefois par son grand-père.

En janvier 2013, elle se lance dans une formation intensive en langue bretonne avec Skol an Emsav à Rennes. Son 1<sup>er</sup> clip gagne le "Défi Bro Gozh", un concours initié par France 3 pour rajeunir l'image de l'hymne breton en décembre 2014.

La production de ce premier clip a été soutenue par Bod Kelenn Production, une jeune association pour la promotion de la langue bretonne.



Kaelig est entourée de Mathilde Chevrel (violoncelle), Jonathan Dour (violin et arrangements), Floriane Le Pottier (violin) et Antonin Volson (contrebasse). Avec également de Camille Le Pennec (captation et montage) et Caroline Boyer (lumière).



## Du nouveau pour le Prêt à Taux Zéro

Réservé aux logements neufs depuis 2012, le prêt à taux zéro est désormais élargi aux logements anciens à rénover dans certaines zones rurales. 5.920 communes dont Langonnet ont été sélectionnées par le ministère du Logement dont 423 dans l'Ouest. La liste vient d'être publiée par le ministère du Logement. Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération.

## Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) a remplacé le Crédit d'impôt développement durable (CIDD) pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique réalisés dans des logements achevés depuis plus de deux ans. En effet, cette disposition s'applique rétroactivement pour les travaux réalisés et payés à compter de cette date.

Le taux unique de 30 % s'applique désormais dès la première action de travaux et ce, quelles que soient les ressources du ménage, la nature et l'ampleur des dépenses éligibles.

*Pour en savoir plus :*

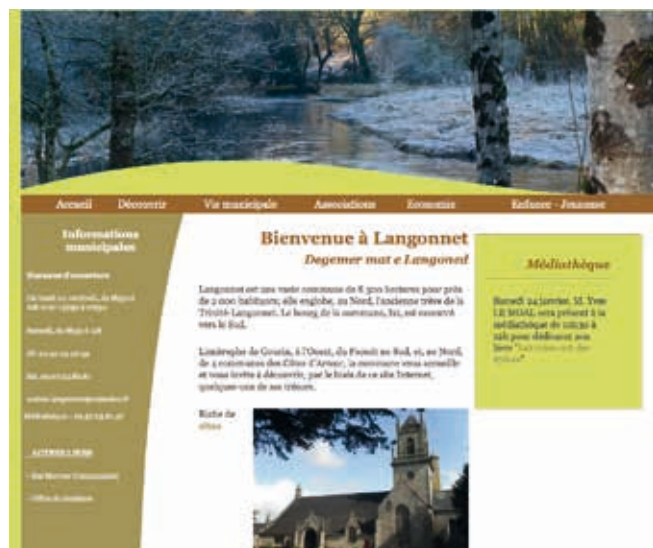
Espace INFO→ENERGIE de l'ALECOB

Maison des services publics, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix : 0 805 203 205 (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

[www.bretagne-energie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)

Site Internet de la commune :  
[www.langonnet.fr](http://www.langonnet.fr)



La rubrique Actualités du site Internet de la commune contient, avec tous les détails souhaitables, de nombreuses informations intéressantes qu'il nous est impossible de publier dans ce bulletin : communiqués de la CPAM, de l'ALECOB, des services de cars vers Lorient, de la ressource « Ti Récup »...

## NAISSANCES (15)

CHAUVIN Maeva, 12 rue des Lutins  
MAHOT Clémence, Croas Loas  
LE DOUCEN Servane, Chemin de Ker Yves  
LE BARZ Elsa, 2 rue de l'Ellé  
GUILLEMOT Maëlys, 1 rue du Rozo - La Trinité  
LORGERAY Maëlig, 9 rue de la gare  
Mc CONNELL Éric, Botquelvez  
LEFEUVRE Naomie, Kerscao  
ALVES Thyana, 8 rue Charles Michel  
JOLY Naily, Kerlinou  
GUELLATI Medhi, 11 Rue Park An Izel  
LE BIHAN Loïsa, Pontinas  
QUERRIEL Baptiste, Kermain  
PLAN Aodhán, Kermat  
LE TEXIER Enora, Harlay Bihan

## MARIAGES (3)

COLLIOT Jean-Philippe et PERROT Isabelle  
McCONNELL Neil et MARTIN Magali  
STAROSTA Gérard et DILHUIT Nicole

## DÉCÈS (41)

ANGIBAUD Clément Benjamin Pierre  
BANIEL Monique Marie Louise (veuve CRON)  
BELLEC Morigane Epona Bloduéd  
BELLEC Yoric Elcmar Kerwan  
BERTHEAU Georges Vincent Jean Charles  
BOURSICOT Jeanne Marie (veuve MASSON)  
BOUTEILLER Victor Julien Louis Adolphe  
BRULON Georges Bernard Gabriel  
CARIO Anne Marie (veuve GARVENÈS)  
CHARLES-DONATIEN André Eloi  
COMONT Jean-Pierre Raymond Marcel  
DERAEDT Sylvie Maria (veuve DELBAR)  
DERVAL Joseph  
FERREC Joseph Jean Marie  
GARVENÈS Daniel Francis  
GLAIS Adélaïde Marie  
GODINHO Antoine  
GOUJARD Albert Joseph Marie  
GOURLAOUEN Françoise Marie Thérèse  
HASSELBECK Marguerite Lilli Marie (veuve PENVERN)  
IHUELLOU André Pierre Joseph Jean René  
KERBIRIO Justine Germaine (veuve OLLIVIER)  
LANNUEL Louis Jean Marie  
LARIVIERE Jean  
LE BOULCH Yves Jean François  
LE CORRE Joseph Marie  
LE GALL Marcel Georges François  
LE GUERNEVÉ Marie Anne (née LE GUERN)  
LE MESTRE Cédric Thibaud  
LE MESTRE Olivier Jean Philippe  
LE MOIGN Marguerite (veuve AZOU)  
LE PARC Ferdinand Albert  
LECOURT Monique Andrée Françoise (épouse BELLEC)  
MAHÉ Marie Jeanne (veuve JACQUES)  
MALETTE Pierre Jean François Marie  
MARTIN Albert Jean François  
MORLET Georges Marcel  
NOBLET Désiré Mathurin Marie  
PICHAUDOU Odette Marie Joséphine (veuve LE ROUX)  
SALVAYRE Michel René  
TALLEC Anne Marie

## Amicale laïque Ecole Jean Moulin

L'Amicale Laïque participe aux activités suivantes : le spectacle et le goûter de Noël, le salon du livre (achat de tous les livres de la sélection afin que les enseignantes puissent les travailler en classe), l'organisation de l'apéro-poésie lors du printemps des poètes, l'organisation des différents repas au profit de l'école et de la kermesse. La participation pour les sorties scolaires (transport), les places de cinéma pour les quatre classes, le projet théâtre et les classes bilingues.

Contact : Séverine Jaouen au 02 97 23 98 06

## APEL et OGEC Ecole Ste Jeanne d'Arc

L'OGEC et l'APEL Ste Jeanne d'Arc apporte un soutien aux projets scolaires et extrascolaires de l'école par le biais des différentes manifestations telles que la kermesse de juin, ...

Contact : Anne-Marie Moizan au 02 97 23 98 70

## AEP Kleier Ma Bro

L'AEP Kleier Ma Bro est une association loi 1901 qui est propriétaire de l'école Ste Jeanne d'Arc et du terrain environnant. Sa mission est donc d'assurer l'entretien et les réparations qui incombent au propriétaire, y compris les impôts fonciers à payer.

Contact : Roger Le Doucen au 02 97 23 96 36

## Div Yezh

L'association des parents d'élèves des classes bilingues de Langonnet (Kevredigezh tud skolidi ar c'hlasoù divyezhek publik e Langoned) tient à disposition l'information sur l'enseignement bilingue public, veille au bon fonctionnement de la filière de Langonnet, intervient au niveau local en assurant la relation entre parents, école, municipalité et Inspection Académique, voire au niveau régional, auprès de Rectorat. Enfin, elle organise des manifestations culturelles à partir de la langue et de la culture bretonnes.

Contact : Glenna Couteller au 06 85 80 26 61

## Amicale du don du sang

L'objectif de l'association est d'assurer la promotion du don de sang et du don d'organes par l'organisation de collectes de sang sur Langonnet et Plouray en partenariat avec l'EFS. La promotion du don d'organes se fait en partenariat avec France Adot.

Des collectes de sang sont programmées le 10 janvier et le 10 octobre à Langonnet, le 20 juin à Plouray.

Contact : Anne-Marie Prigent au 02 97 23 85 01

## La troupinette des langues honnêtes

La troupe se réunit environ une fois par semaine, le mercredi soir à partir de 20h30, pour recevoir un cours de théâtre, apprendre à jouer un personnage dans le but de pouvoir présenter une pièce de théâtre au public.

En octobre, la troupe de théâtre se produira les 24, 25 et 31, à partir de 20h30.

Contact : Nathalie Jugant au 02 97 23 96 01

## Les 4 saisons

L'association a pour objectif de développer l'animation en milieu rural dans le respect de l'environnement, de la nature et des sites fréquentés. Une animation sera organisée par saison en fonction des thèmes retenus sur Langonnet ou La Trinité.

Dans les animations de l'année 2015 : initiation aux jeux de quilles nordiques le 15 février, des animations autour de la nature et un vide-jardin au stade de Langonnet le 31 mai, des randonnées autour de La Trinité pendant l'été, un rallye photo et une soupe de potirons le 31 octobre.

Contact : Pascal Legris au 02 97 23 92 53

## Art Déco

L'association Art Déco accueille maintenant 26 adhérents grâce à sa bonne ambiance et au savoir-faire des bénévoles Serge Tanguy et Jean Mariot et au talentueux Jean Poitel connu et reconnu dans la commune. Pour clôturer l'année, une exposition de peinture est prévue les 13 et 14 juin. Les cours se déroulent à la salle socioculturelle de 14h30 à 17h tous les jeudis hors vacances scolaires.

Contact : Hélène L'Haridon au 02 97 23 69 01

## Le Club des retraités



L'association accueille tous les retraités de la commune afin de créer du lien. Tout au long de l'année, un grand nombre d'activités est proposé : le traditionnel café du mercredi servi en alternance à Langonnet et à La Trinité, des sorties à la journée, des bals en après-midi et bien sûr de la joie et de la bonne humeur. Quatre bals sont d'ores et déjà prévus : 15 février, 23 mai, 17 août et 11 octobre.

Contact : Hélène Méliarenne au 02 97 23 96 14

## Lézards créatifs

L'association propose des activités de loisirs : bijoux, pâte polymère, scrapbooking, peinture bois, porcelaine...

Contact : Béatrice Croizer au 02 97 23 93 48

## La Grande Boutique

Opératrice avec ses partenaires de cette saison itinérante du Plancher, ce lieu atypique de pratiques artistiques et de mutualisation, travaille à la rencontre et à la valorisation de la création artistique bretonne et des cultures du monde. Tout au long de l'année, elle accueille des artistes en résidence de création. Elle héberge et collabore avec la société de production musicale et label de disques Innacor Records & Booking.

Contact : Annaïck Morvan au 02 97 23 83 83



## Eskemm, comité de jumelage



Eskemm, comité de jumelage organise chaque année les rencontres avec les amis de Cappamore en Irlande. Les années paires nous recevons à Langonnet une délégation irlandaise. Les années impaires comme cette année 2015, ce sont les Langonnettais qui se rendent à Cappamore pendant les vacances Pâques. Le comité est ouvert à tous librement avec le seul engagement de la cotisation. Les échanges entre les deux pays permettent à la fois de découvrir l'interculturalité et de partager un bien commun celtique en toute simplicité.

Cette année, l'association organise un fest-noz le 28 février. Contact : Yvon Le Bourhis au 02 97 23 80 60

## Keseg, poney club de Kéraudrenic

Le Poney Club de Kéraudrenic vous accueille dans une ambiance conviviale. Cours à partir de 3 ans sur Shetland, jusqu'à l'adulte sur double poney et chevaux. Du loisir à la compétition, il y en a pour tous les goûts. Des balades, des jeux ou du dressage, avec ou sans hébergement, sont également proposés. L'enseignement est assuré par des moniteurs diplômés.

Dans les rendez-vous 2015, il faut noter le concours complet du 17 mai, la fête du club le 21 juin et la fête du cheval le 20 septembre.

Contact : Nelly Le Strat au 02 97 23 92 54

## Lutins de Langonnet (tennis de table)

Le club pratique le tennis de table de 7 à 77 ans dans un esprit convivial. Il accueille débutants ou confirmés (jeunes, seniors, vétérans, féminines...) pour des pratiques variées : loisirs, entraînement, compétition...

Actuellement 15 adhérents sont inscrits en compétition, 12 jeunes sont en entraînement dirigé. 3 équipes : 2 en D3, une en D4. Les entraînements ont lieu à la salle des sports de la Sapinière le mercredi de 18h à 20h30. Pour les jeunes de 7 à 14 ans, un samedi sur deux de 14h à 17h.

Les compétitions officielles se déroulent les vendredis de 20h30 à 23h en fonction du calendrier de la Fédération. Un tournoi de double est organisé au cours de la première quinzaine de septembre.

L'accueil, l'encadrement, le suivi et l'accompagnement des jeunes demeurent une priorité pour le club conscient de sa place dans le tissu associatif communal. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à nous encourager !

Contact : Bernard Ihuellou au 06 62 06 52 83

## Comité des fêtes de la Magdeleine

Autour du président de l'association, Robert Braban, les membres du comité travaillent à récolter des fonds pour continuer la restauration de la chapelle et des statues. Au-delà, ils proposent de rassembler les gens du quartier et d'ailleurs autour du verre de l'amitié offert par le comité.

Contact : Robert Braban au 02 97 23 52 60

## Comité de sauvegarde de St Brendan

Le 25ème anniversaire de l'association a été marqué par la présence de la télévision « France 3 Iroise » qui a réalisé un reportage en langue bretonne sur l'événement incontournable de nos festivités : « le feu de la St Jean ». Cette manifestation méritait bien d'être mise à l'honneur, soulignant ainsi le mérite des fagotiers pour permettre à la population de se retrouver un soir de juin dans l'ambiance bon enfant si conviviale. Avec les services de la mairie, la restauration de notre patrimoine se poursuit. La priorité actuelle étant orientée vers l'église de La Trinité, nos statues sont en attente pour l'étude et le montage des dossiers.

Rendez-vous le 26 juin pour le feu de la Saint Jean et le 12 juillet pour le pardon.

Contact : Ernest Mariage au 02 97 23 94 30

## Langonnet Cyclisme Organisation

L'association a pour but de promouvoir le cyclotourisme. Depuis l'année dernière, faute d'effectif, elle s'est jointe aux clubs des cyclos faouëttais pour les sorties dominicales. En juillet, le club organise une course cycliste, le Pass cyclisme, le 4, et une rando cyclo le 5.

Contact : Philippe Le Doucen au 06 08 26 82 12



## Bod Kelenn – association intercommunale

L'association assure la promotion de la langue et de la culture bretonne à travers de multiples actions. Ainsi, elle informe le public lors de forums, fêtes, marchés, pardons sur les moyens et contacts pour apprendre et pratiquer la langue bretonne sur le territoire de l'intercommunalité.

Son objectif est de convaincre de l'intérêt pédagogique, économique, culturel, social, patrimonial d'apprendre, de pratiquer et de faire vivre la langue, notamment en organisant des événements culturels et médiatiques : Sonadeg bugale kreiz Breizh Kan ar bobl le 13 mai, fête de la Bretagne les 16 et 25 mai, Kan'n noz le 23 mai.

Par ailleurs, Bod Kelenn rémunère des professionnels pour enseigner aux adultes.

Contact : Gwendal Weber au 02 56 33 62 85

## Associations scolaires

### Amicale laïque Langonnet

Présidente : Séverine Jaouen  
Tél. 06 03 09 47 77

### Amicale laïque La Trinité

Contact : Karine Théoff  
Tél. 06 61 48 30 55

### Div Yezh (filière bilingue)

Présidente :  
Glenna Couteller. Tél. 06 85 80 26 61

### Ecole Sainte Jeanne d'Arc

A.P.E.L. : présidente, Stéphanie Brigardis  
Tél. 02 97 23 86 37

O.G.E.C. : président, Denis Le Bozec  
Tél. 02 97 23 43 73

A.E. P. Kleier Ma Bro  
président, Roger Le Doucen  
Tél. 02 97 23 23 96 36

## Associations socioculturelles

### Amicale des donneurs de sang

Présidente : Anne-Marie Prigent  
Tél. 02 97 23 90 59

### Anciens d'A.F.N.

Président : Georges Hegenauer  
Tél. 02 97 23 85 64

### A.A.P.P.M.A

(Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)  
22, rue de Keraude - Ploëmeur  
Contact : J.P. Cardon (02 97 37 77 98)

### A.P.P.R.O.M.

(Pour le Patrimoine au Pays du Roi Morvan)  
Président : Carlo Rosolen  
Tél. 02 97 23 96 10

### Art Déco

Présidente : Hélène L'Haridon  
Tél. 02 97 23 69 01

### Arts Ty Show

Président : Hélène Martineau  
Tél. 02 97 23 90 05

### Association des Amis de l'Abbaye

Présidente : Jocelyne Petit  
Tél. 06 45 76 06 17

### Aziliz Dans

Présidente : Danièle Caderon  
Tél. 02 97 23 48 54

### Cercle celtique de l'Abbaye Korollerien An Elle

Président : Marcel Herniou  
Tél. 02 96 47 12 57

### Club des retraités

Présidente : Hélène Méliarenne  
Tél. 02 97 23 96 14

### Comité de La Chapelle Neuve

Président : Michel Le Strat  
Tél. 02 97 05 64 57

### Comité de La Magdeleine

Président : Robert Brabant  
Tél. 02 97 23 52 60

### Comité de Moustriziac

Présidente : Morgane Annic  
Tél. 06 65 06 08 63

### Comité de Saint-Brendan

Président : Ernest Mariage  
Tél. 02 97 23 94 30

### Comité de Saint-Germain

Président : Michel Le Bail  
Tél. 02 97 23 98 19

### Comité de Saint-Guérolé

Présidente : Jeanine Poupon  
Tél. 02 97 23 94 00

### Comité de Saint-Maurice

Président : Marcel Herniou  
Tél. 02 96 47 12 57

### Comité des fêtes de Langonnet

Président : Eric Blanchard  
Tél. 06 60 90 84 88

### Comité des fêtes de La Trinité

Président : Nicolas Garvenès  
Tél. 02 97 23 90 40

### Daomp Da Vale

### Dornet Lézards créatifs

Présidente : Béatrice Croizer  
Tél. 02 97 23 93 48

### Eskemm (jumelages)

Président : Yvon Le Bourhis  
Tél. 02 97 23 80 60

### La Grande Boutique

Présidente : Annaïg Morvan  
Tél. 02 97 23 83 83

### Langotiag Dancers (danse country)

Présidente : Colette Le Guern  
Tél. 06 69 56 58 41

### MT Galerie

Responsable : Marie Thamin  
Tél. 02 97 34 70 55

### Mutuelle «Coups durs»

Président : Christian Goujard  
Tél. 02 97 23 96 91

### Vent de folie

Tél. 02 97 23 87 87

## Associations sportives

### A.C.C.A.

(Association de Chasse Communale Agréée)

Président : Bernard Stéphant  
Tél. 02 97 83 36 11

### À Cheval au Pays du Roi Morvan

Président : Philippe Mainguy  
Tél. 02 97 23 86 73

### A.C.K.

Association des Cavaliers de Kermat

Présidente : Nathalie BURGAT  
Tél. 02 97 23 85 03

### Amicale des boulistes

Président : Raymond Le Clech  
Tél. 02 97 23 94 75

### Badminton

Président : Johanne Sivy  
Tél. 06 79 61 02 40

### Entente Sportive - E.S.L. (football)

Président : Yannick Le Déqué  
Tél. 06 58 68 22 62

### Galouperien Langoned (course à pied)

Président : Olivier Huard  
Tél. 02 97 23 85 62

### Gymnastique féminine

Présidente : Astrid Cospérec  
Tél. 02 97 23 95 58

### KESEG (équitation)

Présidente : Sébastien Robic  
Tél. 02 97 23 90 16

### Land'Gonnet Aventure 4 x 4

Président : Stéphane Hamon  
Tél. 02 97 23 90 99

### Lutins (tennis de table)

Président : Bernard Ihuellou  
Tél. 06 62 06 52 83



## Permanences du maire et des adjoints en mairie

|                    |                                                          |
|--------------------|----------------------------------------------------------|
| CHRISTIAN DERRIEN  | Tous les jours sur rendez-vous                           |
| ARLETTE COSPÉREC   | Lundi de 10h à 12h<br>Mercredi de 10h à 12h (La Trinité) |
| LOUIS URVOIS       | Mardi de 10h à 12h                                       |
| FRANÇOISE GUILLERM | Mercredi de 10h à 12h                                    |
| YVON LE BOURHIS    | Jeudi de 10h à 12h                                       |
| GILLES BERNARD     | Vendredi de 10h à 12h                                    |

Mairie : 02 97 23 96 34

La Trinité (mercredi matin) : 02 97 23 86 64

## INFOS EN BREF TITOUROÛ BERR-HA-BERR

### Banque alimentaire

la permanence de distribution des denrées alimentaires a lieu le deuxième mercredi de chaque mois. L'inscription en Mairie est nécessaire pour bénéficier de cette aide.

### Espace Autonomie Senior : un service aux personnes âgées

Vous êtes une personne âgée de plus 60 ans, un professionnel intervenant auprès des personnes âgées ou vous avez dans votre proche entourage une personne âgée... L'association PONDICLIC et sa région vous propose un service gratuit pour vous aider, sur l'ensemble du territoire de Roi Morvan Communauté.

Des permanences sont assurées au Faouët le lundi matin et à Gourin le lundi après-midi.

Contact : Katell Le Goff au 02 97 25 25 37

### Croix Rouge : les vestiaires sont ouverts à tous

La Croix Rouge ouvre ses vestiaires à tous les publics : vêtements femmes hommes et enfants, chaussures, vaisselles, meubles...

Le vestiaire de Gourin, 3 rue Depont Min, est ouvert tous le jeudi de 14h à 17h.

Le vestiaire du Faouët, 1 rue Maréchal Leclerc, est ouvert les premier et troisième mercredis du mois de 14h à 16h.

Contact au 06 06 49 86 92

### Recensement militaire

Dans les 3 mois suivant leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, garçons et filles doivent se présenter à la mairie pour le recensement militaire. Cette formalité est, entre autres, requise pour se présenter aux examens.

## Mairie de Langonnet

### Assistante sociale

1<sup>er</sup> mercredi et 4<sup>e</sup> lundi du mois, sur rv (à prendre au centre médico-social de Gourin, 02 97 69 53 13)

### Banque alimentaire

2<sup>e</sup> mercredi du mois, inscriptions en mairie

## Mairie de Gourin

### Conciliateur de justice

Tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis, de 9h à 12h

### Mission locale

Tous les mardis et jeudis, de 14h à 17h

### PACT-ARIM

1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 13h30 à 15h30

### A.D.I.L.

1<sup>er</sup> mardi du mois, de 14h à 17h

janvier, mars, mai, juillet, octobre et décembre

### F.N.A.T.H.

2<sup>e</sup> jeudi du mois, de 14h à 15h

### Permanence de C. Derrien, conseiller général

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14h à 15h

## Commune du Faouët

### Sécurité sociale 1

Mercredi sur rdv (à prendre en mairie). Contact : 3646

### Mutilés du travail 1

Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois

### C.I.C.A.S. 1 (P.A. Retraite)

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois, sur rendez-vous

Contact au 02 97 64 52 20 ou 0 820 200 075

### Retraite S.S. CRAMB 1

Uniquement sur rendez-vous. Contact au 3960

### Point Accueil Emploi

Lundi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

### CAF

Jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

Contact au 0 820 25 56 10

### Restos du Cœur

Lundi, de 14h à 15h30, et jeudi, de 9h30 à 11h

### PACT-ARIM

1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 10h à 12h

### Bretagne-Sud Habitat

De 14h à 17h, les 21 février, 17 avril, 19 juin, 21 août, 16 octobre, 18 décembre

### Réseau TIM

Contact au 0 810 10 10 56

### Union des Fibromyalgiques

2<sup>e</sup> lundi du mois, de 14h à 16h.

Contact au 02 97 47 13 84

### Ecole de musique (Roi Morvan Communauté)

Renseignements au 02 97 23 14 83

<sup>1</sup> bureaux dans le bâtiment à droite, cour de la mairie

## Chiffres de l'année 2013 - Source : DGCL (Direction Générale des Collectivités)

|             | Taux d'imposition  |                   |              |                  | Produit attendu par nature d'imposition, en € |              |                  |              |
|-------------|--------------------|-------------------|--------------|------------------|-----------------------------------------------|--------------|------------------|--------------|
|             | Nombre d'habitants | Taxe d'habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti | Taxe d'habitation                             | Foncier bâti | Foncier non bâti | Total        |
| GOURIN      | 4 269              | 11,99             | 19,14        | 41,00            | 599 000,00                                    | 907 000,00   | 144 000,00       | 1 650 000,00 |
| LANGONNET   | 1 968              | 8,63              | 13,82        | 30,48            | 168 000,00                                    | 184 000,00   | 98 000,00        | 450 000,00   |
| PLOURAY     | 1 135              | 8,12              | 12,78        | 33,58            | 80 000,00                                     | 137 000,00   | 40 000,00        | 257 000,00   |
| ROUDOUALLEC | 737                | 10,61             | 20,82        | 48,51            | 71 000,00                                     | 103 000,00   | 61 000,00        | 235 000,00   |
| LE SAINT    | 660                | 9,35              | 15,30        | 40,90            | 68 000,00                                     | 69 000,00    | 49 000,00        | 186 000,00   |

Ces tableaux indiquent les taux d'imposition appliqués dans les communes du canton, ainsi que les montants attendus correspondants. La taxe professionnelle est perçue par la Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et reversée sous forme d'une attribution de compensation à chaque commune.

|             |  | Produit attendu par habitant, en € |        |       |        |
|-------------|--|------------------------------------|--------|-------|--------|
| GOURIN      |  | 140,31                             | 212,46 | 33,73 | 386,51 |
| LANGONNET   |  | 84,37                              | 93,50  | 49,80 | 228,68 |
| PLOURAY     |  | 70,48                              | 120,70 | 35,24 | 226,43 |
| ROUDOUALLEC |  | 96,34                              | 139,76 | 82,77 | 318,86 |
| LE SAINT    |  | 103,03                             | 104,55 | 74,24 | 281,82 |

## TARIFS COMMUNAUX / FEURIOÙ AR GUMUN

## Assainissement / Skarzhañ

| Particuliers                               | Tarif hors taxes |
|--------------------------------------------|------------------|
| Part fixe                                  | 59,00 €          |
| Le m <sup>3</sup> de 0 à 30 m <sup>3</sup> | 0,39 €           |
| Le m <sup>3</sup> supplémentaire           | 1,47 €           |

Pour tous les autres tarifs, consulter le site internet de la commune ou s'adresser en mairie.

| Tarifs buses                              |          |
|-------------------------------------------|----------|
| Buse armée 135A posée (diam. 30)          | 130,00 € |
| Buse armée 135B posée (diam. 30)          | 120,00 € |
| Buse plastique 6 m posée (diam. int. 135) | 95,00 €  |

Pour les autres types de buses, consulter le site internet de la commune ou s'adresser en mairie.

## Autres services

| Restaurant scolaire                           |         |
|-----------------------------------------------|---------|
| Enfant/repas                                  | 2,90 €  |
| Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)       | 2,40 €  |
| Carte enfant 15 repas                         | 43,50 € |
| Carte Famille (3 enfants d'âge scolaire et +) | 36,00 € |

| Garderie municipale                     |         |
|-----------------------------------------|---------|
| 1 enfant/séance                         | 1,70 €  |
| Famille (3 enfants d'âge scolaire et +) | 1,40 €  |
| Carte 20 séances                        | 34,00 € |
| Carte Famille (3 enfants)               | 28,00 € |

| Bibliothèque municipale           | par an  |
|-----------------------------------|---------|
| Abonnement famille (tarif unique) | 10,00 € |

## Concessions cimetière

|                                                                |            |
|----------------------------------------------------------------|------------|
| Le m <sup>2</sup> pour 30 ans                                  | 28,30 €    |
| Le m <sup>2</sup> pour 50 ans                                  | 43,00 €    |
| Prix des concessions columbariums (emplacement)                |            |
| Columbariums et cavurnes                                       |            |
| pour 15 ans                                                    | 258,00 €   |
| pour 30 ans                                                    | 472,00 €   |
| Taxe de disperson et droit d'inscription                       |            |
| Jardin cinéraire La Trinité                                    | 189,00 €   |
| Jardin cinéraire Le bourg                                      | 189,00 €   |
| Participation à l'investissement des structures (prix coûtant) |            |
| Columbarium                                                    | 1 658,00 € |
| Cavurnes                                                       | 234,00 €   |



## Location de la salle des fêtes de Langonnet : tarifs 2015 (chauffage et sono compris)

| Prestations                           | Associations communales                                                          |                                    |                                                            | Commerçants et particuliers | Commerçants et particuliers de la commune |                              |              | Associations, commerçants et particuliers extérieurs                                  |                                                                     |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------|------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
|                                       | But non lucratif                                                                 | Spectacles culturels non lucratifs | Manifestations à but lucratif                              | But non lucratif            | But non lucratif                          | But lucratif faibles entrées | But lucratif | But non lucratif                                                                      | But lucratif                                                        |
|                                       | Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, arbre de Noël, repas de classe... | Chorale, concert théâtre...        | Bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto...<br>2 gratuités/an | Enterrement                 | Mariage, repas, buffet...                 | Récital...                   | Réveillon... | Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, mariage repas, buffet arbre de Noël... | Chorale, concert, théâtre, bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto... |
| Petite salle                          | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 52 €                                                       | 33 €                        | 63 €                                      | 80 €                         | 142 €        | 136 €                                                                                 | 276 €                                                               |
| Petite salle + cuisine                | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 73 €                                                       | 44 €                        | 86 €                                      | 109 €                        | 175 €        | 257 €                                                                                 | 332 €                                                               |
| Grande salle                          | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 86 €                                                       | 52 €                        | 103 €                                     | 119 €                        | 183 €        | 264 €                                                                                 | 351 €                                                               |
| Grande salle + cuisine                | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 113 €                                                      | 62 €                        | 124 €                                     | 143 €                        | 214 €        | 295 €                                                                                 | 408 €                                                               |
| Petite salle + grande salle           | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 122 €                                                      | 67 €                        | 136 €                                     | 159 €                        | 226 €        | 306 €                                                                                 | 428 €                                                               |
| Petite salle + grande salle + cuisine | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 149 €                                                      | 83 €                        | 167 €                                     | 182 €                        | 249 €        | 331 €                                                                                 | 484 €                                                               |

Possibilité d'un forfait décoration pour un mariage : 50 € à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilité)

Chèques de caution : 200 € pour la réservation ; 150 € pour le nettoyage.

## Location de la salle des associations de la Trinité Langonnet : tarifs 2015

| Prestations                           | Associations communales                                                          |                                    |                                                            | Commerçants et particuliers | Commerçants et particuliers de la commune |                              |              | Associations, commerçants et particuliers extérieurs                                  |                                                                     |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------|------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
|                                       | But non lucratif                                                                 | Spectacles culturels non lucratifs | Manifestations à but lucratif                              | But non lucratif            | But non lucratif                          | But lucratif faibles entrées | But lucratif | But non lucratif                                                                      | But lucratif                                                        |
|                                       | Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, arbre de Noël, repas de classe... | Chorale, concert théâtre...        | Bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto...<br>2 gratuités/an | Enterrement                 | Mariage, repas, buffet...                 | Récital...                   | Réveillon... | Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, mariage repas, buffet arbre de Noël... | Chorale, concert, théâtre, bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto... |
| Petite salle                          | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 52 €                                                       | 30 €                        | 50 €                                      | 60 €                         | 100 €        | 110 €                                                                                 | 220 €                                                               |
| Garnde salle                          | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 68 €                                                       | 42 €                        | 80 €                                      | 100 €                        | 163 €        | 253 €                                                                                 | 343 €                                                               |
| Petite salle ou hangar + cuisine      | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 60 €                                                       | 50 €                        | 70 €                                      | 80 €                         | 120 €        | 130 €                                                                                 | 240 €                                                               |
| Grande salle + cuisine                | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 88 €                                                       | 62 €                        | 100 €                                     | 120 €                        | 183 €        | 273 €                                                                                 | 363 €                                                               |
| Petite salle + grande salle           | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 93 €                                                       | 65 €                        | 120 €                                     | 150 €                        | 220 €        | 254 €                                                                                 | 394 €                                                               |
| Petite salle + grande salle + cuisine | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 110 €                                                      | 75 €                        | 130 €                                     | 160 €                        | 230 €        | 268 €                                                                                 | 408 €                                                               |
| Hangar                                | Gratuit                                                                          | Gratuit                            | 20 €                                                       |                             | 30 €                                      |                              |              |                                                                                       |                                                                     |

Possibilité d'un forfait décoration pour un mariage : 30 € à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilité)

Équipements de la salle : tables + chaises + 1 frigo pour boissons + assiettes + verres + couverts + tasses à café

Chèques de caution : 200 € pour la réservation ; 150 € pour le nettoyage.

# Les fêtes et animations en 2015 / Deiziadur ar gouelioù e 2015

## Janvier - Miz Genver

- 10 : Vœux de la municipalité
- 10 : Collecte de sang
- 31 : Assemblée générale du Club des retraités

## Février - Miz C'hwevrer

- 7 : Repas crêpes (Amis de l'Abbaye)
- 7 : Repas et bal de l'ESL
- 14 : Bal country
- 15 : Bal du Club des retraités
- 15 : Initiation aux jeux nordiques (Les 4 Saisons)
- 28 : Fest-noz Eskemm

## Mars - Miz Meurzh

- 7 : Soirée de l' Amicale laïque (école J. Moulin)
- 8 : Kan ar Bobl
- 14 : Soirée crêpes de l'école Ste-Jeanne d'Arc
- 19 : Commémoration FNACA
- 21 : Troc et puces, La Trinité (Arts Ty Show)

## Avril - Miz Ebrel

- 11 : Repas de l'ACCA
- 26 : Derb'Eveting compétition, Kéraudrenic

## Mai - Miz Mae

- 2 : Vide jardin, La Trinité (Arts Ty Show)
- 11 : Repas CCAS
- 17 : Concours complet, Keraudrenic
- 23 : Trail vallée de St Maur et bourg, dès 16h concert et fest-noz Kan n'Noz (Div Yezh)
- 23 : Bal du Club des retraités
- 30 : Tournoi de football (ESL)
- 31 : Heures musicales (Amis de l'Abbaye)
- 31 : Vide jardin nature (Les 4 Saisons)
- 31 : Pardon de La Trinité

## Juin - Miz Mezheven

- 6 : Kermesse de l'école Ste Jeanne d'Arc
- 12/13/14 : Expo Art déco, salle polyvalente
- 21 : Kermesse de l'école J. Moulin
- 26 : Feu de la St Jean (St-Brendan)

## Juillet - Miz Gouhere

- 4 : Course cycliste LCO
- 5 : randonnée cyclotouriste et VTT (LCO)
- 4/5/6 : Fêtes patronales St Pierre-St Paul
- 12 : Pardon de St Brendan
- 14 : Son et lumière, La Trinité (Arts Ty Show)
- 19 : Pardon de La Magdeleine
- 26 : Pardon de St Germain

## Août - Miz Eost

- 2 : Pardon de St Maurice
- 9 : Pardon de St Gwenolé
- 15 : Pardon de la Chapelle Neuve
- 17 : Bal du Club des retraités
- 22 : Fête des 100 patates, La Trinité (Arts Ty Show)
- 23 : Pardon de Moustriaziac

## Septembre - Miz Gwengolo

- 19/20 : Journées européennes du patrimoine

## Octobre - Miz Here

- 3 : Repas de l'Amicale laïque (Ecole J. Moulin)
- 10 : Don du sang
- 11 : Bal du Club des retraités
- 24/25 : Expo mycologique, salle polyvalente
- 24/25 : Randonnée en forêt de St Maur (Arts Ty Show)
- 24 et 31 : Spectacle La Troupinette)
- 31 : Halloween, salle Jaffré (Les 4 Saisons)

## Sans oublier

- le programme de La Grande Boutique ;
- le goûter hebdomadaire du Club des retraités, alternativement le mardi à Langonnet et le mercredi à La Trinité.

## Novembre - Miz Du

- 11 : Commémoration de l'Armistice
- 29 : Pardon de St André à La Magdeleine

## Décembre - Miz Kerzu

- 6 : Télêthon
- 12 : Marché de Noël
- 12/13 : Soirée théâtre de l'école Ste-Jeanne d'Arc
- 17 : Goûter de Noël de l'école Ste Jeanne d'Arc
- 18 : Journée de Noël de l'Amicale laïque

## Bro gozh ma zadoù

Notre chanson de cette année est le Bro Gozh Ma Zadoù, l'hymne breton chanté en particulier par Kaelig dans un clip réalisé pour le "Défi Bro Gozh", un concours initié par France 3.

### Bro gozh ma zadoù

Ni, Breizhiz a galon, karomp hon gwir Vro !  
Brudet eo an Arvor dre ar bed tro-dro.  
Dispont kreiz ar brezel, hon tadoù ken mat,  
A skuilhas eviti o gwad.

O Breizh, ma Bro, me 'gar ma Bro.  
Tra ma vo mor 'vel mur 'n he zro.  
Ra vezo digabestr ma Bro !

Breizh, douar ar Sent kozh, douar ar Varzhed,  
N'eus bro all a garan kement 'barzh ar bed,  
Pep menez, pep traonienn, d'am c'halon zo kaer,  
Enne kousk meur a Vreizhad taer !

O Breizh, ma Bro, me 'gar ma Bro.  
Tra ma vo mor 'vel mur 'n he zro.  
Ra vezo digabestr ma Bro !

Ar Vretoned 'zo tud kalet ha kreñv ;  
N'eus pobl ken kalonek a zindan an neñv,  
Gwerz trist, son dudius a ziwan eno,  
O ! pegen kaer ec'h out, ma Bro !

O Breizh, ma Bro, me 'gar ma Bro.  
Tra ma vo mor 'vel mur 'n he zro.  
Ra vezo digabestr ma Bro !  
Ra vezo digabestr ma Bro !  
Ra vezo digabestr ma Bro !

### Vieux pays de mes pères

*Nous Bretons de cœur, nous aimons notre vrai pays !  
L'Arvor est renommée à travers le monde.  
Sans peur au cœur de la guerre, nos ancêtres si bons  
Versèrent leur sang pour elle.*

*O Bretagne, mon pays, que j'aime mon pays  
Tant que la mer sera comme un mur autour d'elle.  
Sois libre, mon pays !*

*Bretagne, terre des vieux Saints, terre des Bardes,  
Il n'est d'autre pays au monde que j'aime autant ;  
Chaque montagne, chaque vallée est chère dans mon cœur.  
En eux dorment plus d'un Breton héroïque !*

*O Bretagne, mon pays, que j'aime mon pays  
Tant que la mer sera comme un mur autour d'elle.  
Sois libre, mon pays !*

*Les Bretons sont des gens durs et forts ;  
Aucun peuple sous les cieux n'est aussi ardent ;  
Complainte triste ou chant plaisant s'éclosent en eux.  
Oh ! Combien tu es belle, ma patrie !*

*O Bretagne, mon pays, que j'aime mon pays  
Tant que la mer sera comme un mur autour d'elle.  
Sois libre, mon pays !  
Sois libre, mon pays !  
Sois libre, mon pays !*